

BHNS Bordeaux centre – Saint Aubin de Médoc

Atelier citoyen Rues du Château d'eau et des Martyrs de la Résistance – Compte rendu – 6 novembre 2017

Ces comptes-rendus sont la synthèse des propos des participants aux ateliers. Ils n'engagent ni la Ville, ni Bordeaux Métropole que ce soit sur les constats ou les propositions. Aucune décision n'est prise sur les suites à donner à ces réflexions. La ville et Bordeaux Métropole reviendront vers les habitants pour détailler les mesures qui découleront de cette nouvelle phase de concertation.

L'atelier citoyen organisé par Bordeaux Métropole le 6 novembre 2017 autour du projet de BHNS Bordeaux centre – Saint-Aubin de Médoc a réuni 25 personnes. Habitants et commerçants des Rues du château d'eau et des Martyrs de la Résistance étaient conviés pour échanger autour du projet et formuler des propositions d'évolution.

1. Introduction de l'atelier et rappel de la démarche

Mme Dessertine, Maire – Ajointe du quartier Centre a ouvert cet atelier de travail en remerciant l'ensemble des participants pour leur présence. Elle a rappelé l'importance de ce projet pour le territoire et la volonté de la Ville et de la Métropole de travailler en bonne intelligence avec l'ensemble des acteurs concernés. Mme Dessertine a également précisé que cet atelier faisait suite à une série de temps d'échanges organisés dans le cadre de l'enquête publique menée qui ont rassemblé plus de 300 personnes.

Pour préciser les enjeux repérés sur le quartier Bordeaux St Seurin, trois ateliers sont organisés sur trois périmètres distincts : Secteur « Rue du château d'eau – place des Martyrs de la Résistance » ; Rues Capdeville – Croix-Blanche ; Rues Marc Nouaux – Caudéran. Ces ateliers ont pour objectif de recueillir les propositions des habitants et commerçants sur différents sujets. Le même format de réunions sera proposé sur les trois secteurs.

M. Fontaine, directeur général en charge des mobilités au sein de Bordeaux Métropole a ensuite fait le point sur l'actualité du BHNS. Le projet a obtenu le 2 août 2017 la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) par le préfet. DUP qui a par la suite été suspendue le 27 octobre 2017 par le juge des référés suite à une procédure de référé. Cette suspension couvre jusqu'au jugement sur le fond qui statuera sur la légalité de la DUP (annulation ou confirmation). Cette procédure peut durer entre 1 et 2 ans. Les travaux prévus et qui devaient débiter à la fin de l'année 2017 n'auront donc pas lieu durant toute la durée de cette procédure.

Bordeaux Métropole a souhaité faire appel de la décision de suspension et se pourvoit donc auprès du Conseil d'Etat pour s'assurer que le juge des référés n'a pas commis d'erreur en suspendant la DUP.

Cette procédure d'appel peut durer au minimum 6 mois. Si la suspension est levée les travaux peuvent démarrer. Les études se poursuivent donc normalement.

M. Fontaine précise également que l'objet de l'atelier organisé n'est pas d'échanger sur cette décision de justice mais de continuer à travailler ensemble pour améliorer le projet.

Camille Hollebecque, cheffe de projet de Neorama, cabinet de conseil missionné par Bordeaux Métropole pour l'accompagner sur la poursuite de la concertation sur le projet, a par la suite précisé l'organisation de l'atelier sous forme de tables rondes et expliqué les trois sujets qui seront abordés en petits groupes et qui avaient été mis en avant durant l'enquête publique :

- ❖ Les plans de circulation
- ❖ Le stationnement
- ❖ Les zones sensibles aux vibrations (sujet qui fait aujourd'hui l'objet d'études spécifiques par Bordeaux Métropole).

2. Restitution des échanges en tables rondes

Table n°1

Sur le volet circulation, les participants ont travaillé des propositions pour **désengorger la rue judaïque**. Des contournements ont été envisagés via la **rue Brizard** ou encore la **rue Abbé de l'épée**.

Sur le volet stationnement, les participants ont proposé de **remplacer l'arrêt de bus de la rue judaïque** qui ne sert plus **par une place de livraison**.

Enfin, sur le volet vibrations, l'enjeu pour les participants concerne la **rue du Château d'eau**. Malgré des enrobés récents réalisés sur la portion « Bonnac/Judaïque » pour atténuer le bruit, les riverains n'ont pas ressenti de changements significatifs. Les bus passant actuellement dans cette rue restent souvent de longues minutes à l'arrêt attendant que l'ensemble des voyageurs monte dans le bus. Le BHNS devra permettre une montée via plusieurs entrées afin que celui-ci s'arrête moins longtemps que les bus classiques. Par ailleurs, le BHNS ne s'arrêtera plus dans cette portion de la rue du Château d'eau. Les nuisances seront donc amoindries.

Table n°2

Sur le volet circulation, les participants ont souligné l'enjeu de **la rue du Manège** qui va changer de sens et de la **rue Georges Bonnac**. Les participants souhaiteraient trouver une solution qui permette de **proposer une voie qui entre sur Georges Bonnac et une voie qui en sorte**.

Par ailleurs, les participants ont également insisté sur les sens de circulation dans le secteur **rue de la Croix Blanche et rue Capdeville**. De nombreuses rues sont à sens unique dans ce secteur ce qui va rendre complexe la circulation.

Sur le volet stationnement, la problématique concerne le **rachat du parking rue Castéja**. Les participants souhaiteraient que les petits parkings présents sur le secteur soient doublés en souterrains ou en aériens. A ce titre, les **participants s'interrogent sur la gestion et la tarification de ce type de parkings**.

Sur le volet vibrations, selon les participants, l'enjeu concerne tout le secteur situé entre **les boulevards et la rue Judaïque**, qui comporte des bâtiments anciens. **Les participants souhaiteraient avoir connaissance des études qui vont être réalisées sur ce secteur et les conséquences en termes**

de bruit et de pollution visuelle. Les participants s'interrogent également sur le type de bus qui sera choisi (BHNS fonctionnant au GNV, diesel ou à l'électricité ?).

Table n°3

Sur le volet plan de circulation, les participants ont insisté sur **la rue du Manège**. A l'intersection entre la rue du Château d'eau, la place des Martyrs de la Résistance et la rue Judaique, **des plateaux surélevés** existent. Il n'est, selon eux, **plus opportun de maintenir ces plateaux surélevés** qui engendrent du bruit supplémentaire lorsque les véhicules y passent.

Concernant le stationnement, les échanges ont porté sur **la place des Martyrs**. Une patte d'oie offrant quelques places de stationnement est supprimée pour permettre le stationnement des vélos. Les commerces, très nombreux, dans ce secteur vont en pâtir selon les participants. Il apparaît nécessaire, selon eux, de **trouver de nouvelles solutions de stationnement pour le quartier**.

Enfin sur la **question des nuisances**, l'enjeu principal concerne le bruit des moteurs des bus. La **suppression des plateaux surélevés** rue du Château d'eau permettra d'atténuer les vibrations. Il faudra également être vigilants, selon les participants, au type de bus qui sera retenu afin que celui-ci dégage le moins de chaleur possible.

Table n°4

En préambule, les participants à cette dernière table ronde ont souhaité rappeler que le BHNS doit s'adapter aux usages des riverains et non l'inverse. Il faut donc proposer un véhicule ad hoc qui soit adapté aux rues anciennes du secteur.

Sur le volet circulation, il a été proposé par les participants d'envisager la possibilité de modifier le sens de circulation de la **rue Jean Soula** entre **la rue Croix Blanche et la rue Mandel**. Par ailleurs, pendant les travaux, il est proposé un report de la circulation vers la **rue Castéja**. Les participants craignent, qu'avec les différents travaux prévus, le quartier soit complètement embouteillé.

Concernant le stationnement, les riverains situés côté pair rue de **la Croix blanche** n'auront plus de place de stationnement devant chez eux car il y aura le BHNS devant leur porte.

Par ailleurs, des **places PMR** doivent être mises à jour sur l'ensemble du quartier : des marges de manœuvre pourraient ainsi être identifiées pour trouver de nouvelles places de stationnement. Même constat concernant les **places de livraison** rue Jean Soula et rue Cotrel. Les participants s'interrogent également sur le taux d'utilisation des blue cub, des places de stationnement pourraient également être récupérées si ce service n'est pas totalement optimisé. Enfin, certaines rues pourraient être mise en stationnement bilatéral.

En complément, les participants souhaiteraient disposer d'un plan de circulation des riverains qui se déplacent à pied, à vélo, en voiture avec une échelle qui indique les véritables largeurs des rues.

Une vigilance est également à avoir sur les rues qui proposent des doubles sens vélos et qui peuvent parfois être très dangereuses.

3. Synthèse illustrée des échanges

Plans de circulation

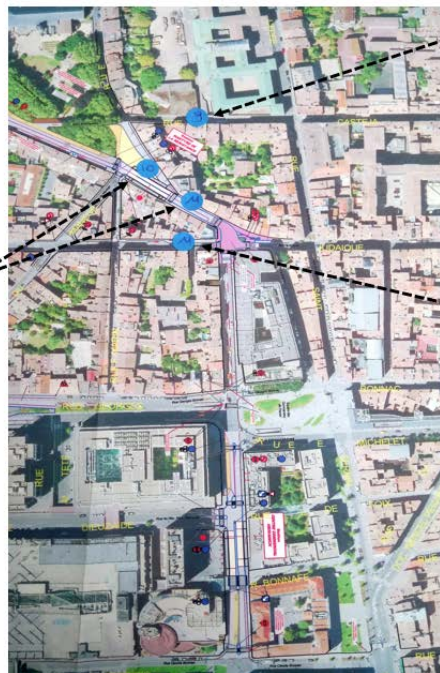
Plusieurs propositions envisagées:

- ❖ Désengorger la rue Judaïque en proposant des contournements via la **rue Brizard** et la **rue Abbé de l'épée**.
- ❖ Proposer des solutions alternatives pour entrer et sortir de la Rue Georges Bonnac
- ❖ Supprimer le plateau à l'intersection rue Judaïque / Château d'Eau
- ❖ Modifier le sens de circulation de la rue Jean Soula entre la rue de la Croix Blanche et la rue Mandel



Zones de stationnement

Les participants regrettent la suppression de quelques places de parking sur la place des Martyrs et souhaiteraient que des solutions intermédiaires soient proposées à proximité.

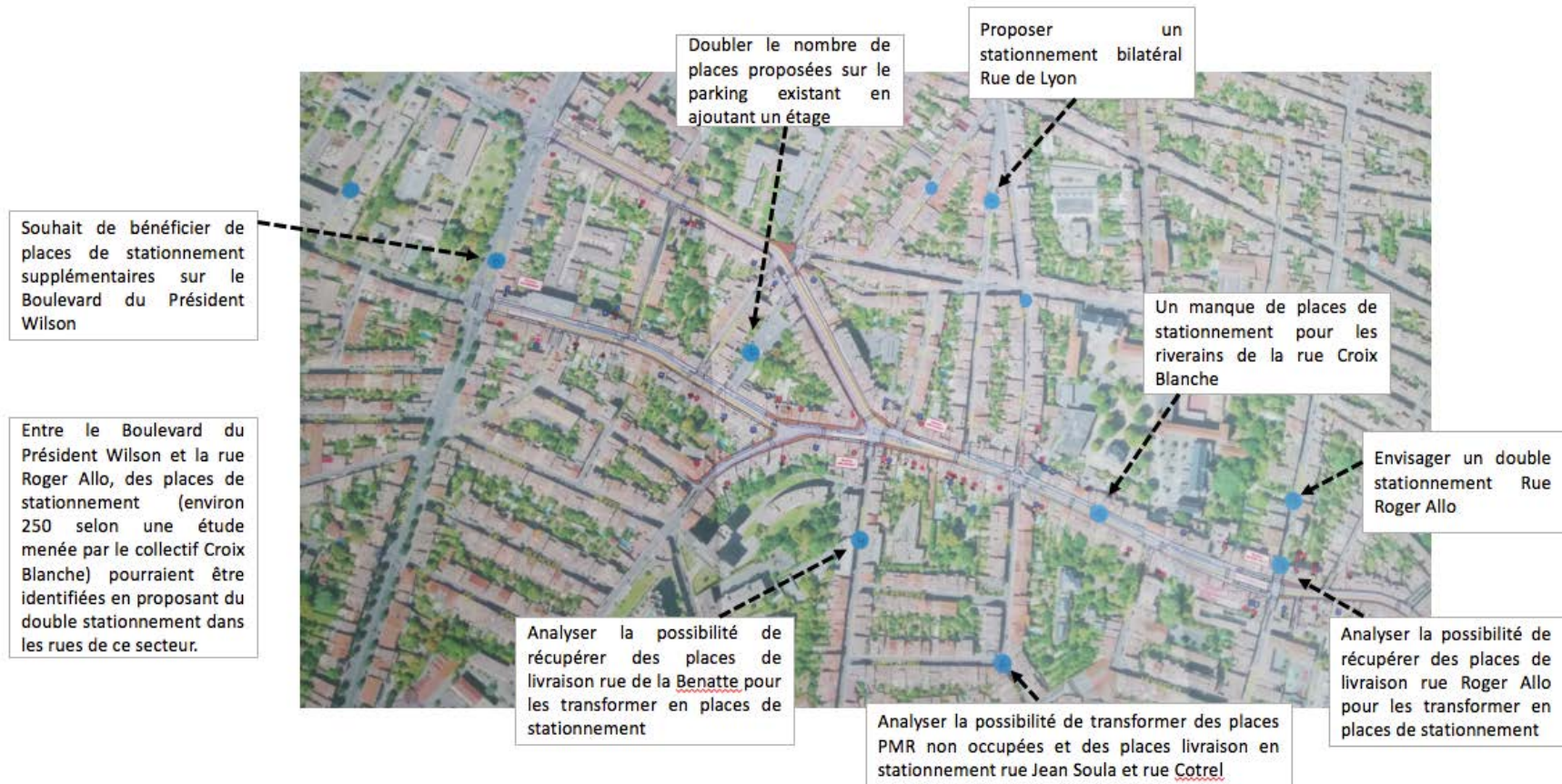


Les participants s'interrogent sur le rachat du parking Castéja. Ils souhaiteraient que les petits parkings présents sur le secteur soient doublés en souterrains ou en aériens. A ce titre, ils s'interrogent sur la gestion et la tarification de ce type de parkings.

Les participants proposent de remplacer l'arrêt de bus de la rue Judaïque qui ne sert plus par une place de livraison.



Zones de stationnement



Repérage des sites sensibles aux vibrations

Un giratoire va être mis en place au carrefour de la rue Georges Bonnac et de la Rue du Manège. Les participants craignent que ce secteur devienne une zone sensible aux vibrations.



L'intersection Place des Martyrs/Rue du Manège est actuellement une zone sensible aux vibrations. Les participants espèrent une amélioration de la situation une fois que le feu sera retiré.

La rue du Château d'eau et dans son prolongement la rue Belfort, malgré un revêtement récent sur la portion « Bonnac/Judaïque », reste un secteur particulièrement sensible au bruit et aux vibrations. Les participants considèrent qu'elle est sous-dimensionnée par rapport au nombre de bus qui empruntent chaque jour cette rue. Les participants espèrent qu'avec le BHNS, le trafic sera réduit.